



CEDEFOP

Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Programme de travail 2001

Programme de travail 2001

Cedefop

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2000

ISBN 92-896-0033-0

© Communautés européennes, 2000

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Printed in Thessaloniki

Le **Centre européen pour le développement de la formation professionnelle** (Cedefop), créé en 1975, livre des informations et des analyses sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche dans ce domaine.

Europe 123
GR-570 01 Thessaloniki (Pylea)

Adresse postale:
PO Box 22427
GR-551 02 Thessaloniki

Tél. (30-31) 490 111
Fax (30-31) 490 020
E-mail: info@cedefop.eu.int
Page d'accueil: www.cedefop.eu.int
Site web interactif: www.trainingvillage.gr

Table des matières

Avant-propos	3
Sommaire	5
Introduction	11
Programme de travail 2001	15
1. Système de rapports sur l'apprentissage tout au long de la vie	18
2. Promotion des compétences pour la société de la connaissance	20
3. Réseau "Formation des formateurs" (TTnet)	22
4. Apprentissage pour tous dans une économie en mutation.....	23
5. Mobilité et transparence des qualifications professionnelles	25
6. Description et renouvellement des systèmes nationaux de formation et d'enseignement professionnels	28
7. Outils de référence (chiffres clés, rapport sur les politiques, rapport sur la recherche)	30
8. Un partenaire dans la formulation et le développement de politiques.....	35
9. Programme de visites d'étude	38
10. Recherche pour la politique et le débat	39
11. Services d'information et de communication.....	42
Annexes	
I. Priorités à moyen terme et orientations opérationnelles du Cedefop (2000-2003)	49
II. Esquisse budgétaire 2001	57
III. Organigramme	59
IV. Coopération avec la Fondation européenne pour la formation (ETF)	61
V. Coopération avec Eurydice	63

NB

Les références à l'Union européenne (UE) et à ses États membres tout au long du Programme de travail 2001 s'appliquent également à la Norvège et à l'Islande: en effet, ces deux pays participent aux activités relatives à la formation et à l'enseignement professionnels de l'UE en tant que partenaires aux termes de l'accord portant

établissement de l'Espace économique européen (EEE). Des accords similaires sont envisagés pour le Liechtenstein.

Avant-propos

Le Programme de travail 2001 du Cedefop est ambitieux et vise à rendre nos activités plus cohérentes. Cette année, le Cedefop, en tant que centre de référence de l'Union européenne pour toute information sur la formation et l'enseignement professionnels, s'attachera en particulier à se mettre au service de la communauté des praticiens et à promouvoir l'enseignement et la formation à travers l'Europe. Ses réseaux réuniront un large éventail d'expertise et faciliteront l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques. Le Cedefop stimulera le débat parmi et entre les décideurs politiques, les chercheurs et les praticiens de la formation provenant non seulement de l'Union européenne, mais également des pays candidats à l'adhésion. Le Cedefop apportera également son appui à la recherche comparative en Europe, afin de permettre une prise de décision étayée sur l'avenir de la formation et de l'enseignement professionnels.

Les services et les publications du Cedefop continueront de tirer profit du potentiel de la communication électronique, notamment du Village électronique de la formation, qui constitue de plus en plus une plate-forme centrale pour les spécialistes de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le Programme de travail 2001 suit une stratégie ciblée et orientée sur les résultats. Il fournit une approche cohérente de la formation et de l'enseignement professionnels dans le cadre des Priorités à moyen terme pour 2000-2003. En 2001, le Cedefop s'engagera dans une évaluation externe de ses performances et de son impact et prendra en considération les résultats de cette évaluation.

En répondant aux besoins d'information de ses partenaires et de ses clients, le Cedefop contribuera au développement de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que d'une Europe de la connaissance.

Johan van Rens
Directeur

S. Oliver Lübke
Président du Conseil d'administration

Sommaire

Introduction

En tant que centre de référence de l'UE pour la formation et l'enseignement professionnels, le Cedefop est un fournisseur actif d'informations, ainsi qu'une source de référence pour toute recherche d'informations sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels. Il effectue des analyses scientifiques et propose des vues d'ensemble sur les résultats de la recherche, les pratiques novatrices ou autres faits nouveaux. Le Cedefop encourage l'apprentissage mutuel et la compréhension des questions clés et aide à prendre des décisions fondées sur l'action future à engager.

Les tâches principales du Cedefop, telles qu'elles sont définies dans son règlement fondateur, sont les suivantes:

- (a) établir une documentation sélective et une analyse des données;
- (b) contribuer au développement et à la coordination de la recherche;
- (c) exploiter et diffuser des informations pertinentes;
- (d) promouvoir et appuyer une approche concertée des problèmes de formation professionnelle;
- (e) fournir un forum à un public vaste et diversifié.

Grâce à ses produits et à ses services, le Cedefop contribue au développement d'une formation de qualité en assistant les instances suivantes:

- (a) la Commission européenne, le Parlement européen et autres institutions européennes;
- (b) les États membres;
- (c) les partenaires sociaux;
- (d) les autres décideurs politiques, y compris les pouvoirs locaux et régionaux;
- (e) les chercheurs et les praticiens de la formation et de l'enseignement professionnels;
- (f) les pays associés (Norvège et Islande) et, dès que les accords auront été conclus avec le Cedefop, les pays candidats à l'adhésion à l'UE.

Programme de travail 2001 du Cedefop

En 2001, le Cedefop mènera quelque 11 projets, qui aboutiront à plusieurs publications et autres produits. Le programme de travail 2001 s'inscrit dans le cadre des orientations opérationnelles suivantes définies pour la période 2000-2003:

- (a) promouvoir et interpréter la recherche et la détection de pratiques novatrices;
- (b) livrer des informations sur la formation et l'enseignement professionnels;

- (c) aider à satisfaire les besoins spécifiques des partenaires du Cedefop;
- (d) offrir des forums de débat et créer des liens entre les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les chercheurs et les praticiens de la formation.

Les orientations opérationnelles du Cedefop sont complétées par quatre priorités thématiques à moyen terme, qui couvrent également la période 2000-2003. Ces priorités, sur lesquelles se concentrent les activités d'information, de recherche et de diffusion du Cedefop, sont les suivantes:

- (a) promouvoir les compétences et l'éducation et formation tout au long de la vie;
- (b) favoriser de nouvelles formes d'apprentissage pour une société en mutation;
- (c) soutenir l'emploi et la compétitivité;
- (d) améliorer la compréhension mutuelle et la transparence en Europe.

Les projets du Cedefop, regroupés en fonction de l'orientation opérationnelle dont ils relèvent, sont examinés brièvement ci-après.

Promouvoir et interpréter la recherche et la détection de pratiques novatrices

Au titre de l'orientation "Promouvoir et interpréter la recherche et la détection de pratiques novatrices", le Cedefop mènera cinq projets.

Le premier projet consiste dans la mise en place d'un **système de rapports sur l'apprentissage tout au long de la vie**. Ce système sera opérationnel et accessible via le site du Village électronique de la formation en 2001. Exploitant des sources nombreuses et variées, ce système de rapports vise à fournir un aperçu général de l'évolution et de la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie dans les divers États membres. L'information collectée dans ce cadre servira notamment à soutenir le suivi du Mémorandum de la Commission européenne sur l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Le projet intitulé **Promotion des compétences pour la société de la connaissance** couvre les travaux du Cedefop sur les qualifications clés et sur l'identification, l'évaluation et la reconnaissance des acquis non formels et comprend l'introduction de nouveaux éléments dans le domaine du *eLearning* (apprentissage électronique). En 2001, le Cedefop publiera un texte de référence sur les qualifications clés, dans lequel sera exposé l'état actuel des réflexions dans ce domaine. En outre, le Cedefop soutiendra les efforts de création d'un mécanisme d'échange/apprentissage, en vue de favoriser la mise en commun des expériences dans le domaine de l'identification, de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis non formels. Afin de livrer des informations sur l'évolution du *eLearning*, le Cedefop créera une plateforme électronique sur la recherche et les approches existantes en matière de *eLearning*, y compris une banque de données sur toutes les possibilités de *eLearning* existantes. En outre, le Cedefop publiera un rapport sur les technologies de l'information et l'apprentissage et appuiera la contribution européenne à la conférence Online Learning (Europe), qui se tiendra en février 2001.

Le projet constitué par le **réseau “Formation des formateurs” (TTnet)** fournit une interface entre les décideurs politiques et tout autre acteur de la formation des formateurs au niveau national et européen. Il encourage le débat et la synergie entre les professionnels de la formation. En 2001, le Cedefop publiera un “Bilan communautaire des acquis dans le champ de la formation des formateurs”, ainsi qu'un glossaire thématique sur “la formation des formateurs et les techniques d'information et de communication”.

Dans le cadre d'un nouveau projet intitulé **Apprentissage pour tous dans une économie en mutation**, le Cedefop identifiera les politiques et les meilleures pratiques visant à élever le niveau des qualifications des travailleurs âgés et/ou faiblement qualifiés et à garantir l'égalité des chances. En particulier, le Cedefop s'efforcera de satisfaire les besoins d'information des partenaires sociaux au niveau sectoriel, notamment des travailleurs âgés et/ou faiblement qualifiés, et il lancera une recherche sur les aspects de l'économie sociale touchant à la formation. Il tentera également de créer une banque de données contenant des exemples d'intégration de jeunes socialement désavantagés ou de jeunes ayant des difficultés d'apprentissage. Ce projet intègre les travaux antérieurs du Cedefop sur les politiques liées à l'investissement dans la formation professionnelle et sur les petites et moyennes entreprises (PME). En 2001, le Cedefop publiera les résultats d'une étude sur les PME et l'internationalisation dans le secteur des services. En outre, il examinera quelles sont les implications de la recherche relative à l'impact de l'expansion de l'enseignement et de la formation sur le marché du travail.

Le projet du Cedefop intitulé **Mobilité et transparence des qualifications professionnelles** est centré sur le rôle de la mobilité en tant qu'outil didactique dans le contexte de la recherche européenne en formation et enseignement professionnels. En 2001, le Cedefop publiera un rapport sur la mobilité comme outil didactique à la fois dans et hors des programmes européens. En outre, il continuera d'assister le forum sur la transparence des qualifications dans ses travaux sur la recherche de nouvelles manières d'améliorer la compréhension mutuelle des qualifications octroyées, ainsi que sur l'identification, l'évaluation et la certification des acquis non formels.

Informersur la formation et l'enseignement professionnels

Au titre de l'orientation “Informersur la formation et l'enseignement professionnels”, le Cedefop mènera deux projets.

Dans le cadre du projet intitulé **Développement et renouvellement des systèmes nationaux de formation et d'enseignement professionnels**, le Cedefop publiera en 2001 des descriptions (monographies) des systèmes de formation et d'enseignement professionnels en Allemagne, en Belgique, en Grèce et en Irlande. Les derniers portraits de financement (Grèce, Portugal et Belgique), ainsi qu'un rapport de synthèse sur le financement de la formation et de l'enseignement professionnels dans l'UE seront également publiés. En vue de contribuer à l'élaboration des politiques futures, le Cedefop publiera également un rapport sur les “Scénarios et stratégies pour la formation et l'enseignement professionnels”.

Le Cedefop étant le centre de référence de l'UE pour la formation et l'enseignement professionnels, ses interlocuteurs et ses partenaires attendent des informations et des données de grande qualité. Dans le cadre de son projet **Outils de référence**, le Cedefop publie régulièrement des rapports de fond sur les données statistiques clés, sur l'évolution de la politique de formation et d'enseignement professionnels et sur la recherche en formation et enseignement professionnels. En 2001, le Cedefop publiera les "Chiffres clés sur la transition entre le système éducatif et la vie active", projet conjoint entrepris avec la Commission européenne et Eurostat. Au cours des dernières années, les relations du Cedefop avec le monde de la recherche se sont considérablement développées. Rendre compte des activités de recherche en matière de FEP constitue une tâche permanente du Cedefop, en vue d'améliorer la compréhension des diverses approches et de fournir une interface entre les chercheurs et les différents acteurs responsables d'éducation et de formation. En conséquence, le Cedefop publiera en 2001 son deuxième Rapport sur la recherche en FEP sous le titre "Former la compétence".

Aider à satisfaire les besoins spécifiques des partenaires du Cedefop

Au titre de l'orientation "Aider à satisfaire les besoins spécifiques des partenaires du Cedefop", le Cedefop mène un projet d'envergure intitulé **Un partenaire dans la formulation et le développement de politiques**.

Dans le cadre de ce projet, le Cedefop soutiendra en 2001 les initiatives et les manifestations organisées sur la formation et l'enseignement professionnels dans les pays assurant la présidence du Conseil de l'UE. Il fournira des notes de réflexion et une documentation d'information générale, le cas échéant, pour les réunions des Directeurs généraux de la formation professionnelle et pour le Comité consultatif pour la formation professionnelle, en coopération étroite avec la Commission européenne. Si la demande en est faite, le Cedefop apportera également sa contribution pour les réunions du dialogue social sur la formation professionnelle et autres activités des partenaires sociaux. Sur la base du Programme de travail 2001, le Cedefop actualisera son accord de coopération avec la Commission européenne, afin de clarifier les responsabilités et d'établir des lignes claires de coopération.

Étant donné la perspective d'élargissement de l'UE à 13 pays candidats, le Cedefop examinera en 2001 comment associer davantage ces pays à ses activités. Les travaux avec les pays candidats seront menés de façon progressive, en étroite consultation avec la Fondation européenne pour la formation.

Offrir des forums de débat et créer des liens entre les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les chercheurs et les praticiens de la formation

Au titre de l'orientation "Offrir des forums de débat et créer des liens", le Cedefop mène deux projets.

Le **programme de visites d'étude** permet un échange de vues et de réflexions entre les spécialistes de la formation professionnelle sur des questions d'intérêt commun au niveau européen. En 2001, le programme de visites d'étude comprendra 65 visites dans plus de 22 pays à l'intention de 650 à 700 participants.

Le projet intitulé **Recherche pour la politique et le débat** comprend Agora Thessaloniki et l'Arène de recherche du Cedefop (Cedra), récemment inaugurée.

Agora Thessaloniki a été créée pour offrir un lieu de débat libre sur des questions spécifiques entre les différents acteurs de la formation professionnelle. Trois Agoras seront organisées en 2001:

- (a) La région apprenante – Les institutions ayant une fonction de formation ont-elles un rôle à jouer au niveau régional?
- (b) La formation professionnelle pour les handicapés et la formation des formateurs travaillant avec les handicapés.
- (c) La mobilité comme outil d'apprentissage.

Le Cedra apporte son soutien aux réseaux de recherche et encourage la coopération et le dialogue entre le monde des chercheurs et celui des praticiens. En 2001, il continuera de développer des outils TI visant à faciliter la mise en commun d'informations, à soutenir la coopération entre les chercheurs et à promouvoir la collaboration dans le développement de connaissances. En outre, un colloque Cedra sera organisé sur le concept du “développement de connaissances pour l'innovation sociale”.

Services d'information et de communication

Les activités du Cedefop en matière de recherche, d'élaboration de rapports et d'échanges sont appuyées par un ensemble de services d'information et de communication. Ces services assurent la promotion et la diffusion des travaux du Cedefop et apportent un soutien essentiel aux collègues.

Les services d'information et de communication du Cedefop comprennent la bibliothèque et la documentation, les médias électroniques (y compris le Village électronique de la formation), l'édition, la traduction, la publication et la promotion.

En 2001, le **service Bibliothèque et documentation** fournira l'accès aux sources d'information – publications, périodiques, rapports, dossiers thématiques – sur la formation et l'enseignement professionnels, et il proposera des glossaires et des recommandations sur la terminologie et sur les sigles et abréviations.

En 2001, les services des **médias électroniques** du Cedefop, notamment le Village électronique de la formation, proposeront des publications électroniques sur les résultats des travaux du Cedefop. Un système différencié d'adhésion pour l'acquisition des produits et l'utilisation des services spécialisés du Cedefop sera mis en place. Le Cedefop créera

également un service de nouvelles en ligne sur la formation et l'enseignement professionnels, avec des apports décentralisés provenant de sources choisies à travers l'Europe, et publiera un bulletin mensuel électronique d'information sur la formation et l'enseignement professionnels.

En 2001, le **service des publications** livrera trois numéros de la Revue européenne “Formation professionnelle” (en coopération avec l'ETF) et trois numéros de Cedefop Info. Il organisera également la production de publications papier dans les séries du Cedefop “Documents de référence”, “Panorama” et “Dossiers Cedefop” sur les résultats de ses projets.

Le Cedefop tentera également de rehausser son profil et d'accroître l'impact de ses travaux à travers un certain nombre d'initiatives comprenant: des efforts pour assurer une couverture de presse plus large de ses activités, notamment dans les médias spécialisés, l'élaboration d'un plan d'activités de promotion accompagné d'un ensemble cohérent d'outils de promotion portant l'image de marque du Cedefop, le renforcement de la présence du Cedefop en tant que source citée grâce à l'enregistrement de son matériel dans les grandes banques de données de citation.

Conclusion

Le programme de travail 2001 du Cedefop est un programme ambitieux, mais il souligne l'objectif du Cedefop d'être en Europe la source de référence pour toute information sur la formation et l'enseignement professionnels. Il reflète également la détermination du Cedefop à fournir à ses partenaires une assistance pratique et précieuse dans leur tentative de promouvoir le développement de la politique, de la recherche et de la pratique en matière de formation et d'enseignement professionnels.

Introduction

Le Cedefop, en tant que centre de référence de l'Union européenne en matière de formation et d'enseignement professionnels, fournit aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux praticiens de la formation des informations visant à promouvoir une compréhension plus claire de l'évolution en cours, leur permettant ainsi d'adopter des décisions mieux étayées en vue d'actions futures. Le Cedefop soutient et encourage la recherche sur des thèmes spécifiques et identifie les différentes tendances au bénéfice des décideurs politiques et de ses partenaires. Le Programme de travail du Cedefop présente les services que le Centre fournit et les thèmes (Priorités à moyen terme) sur lesquels ses travaux se concentreront en 2001. Les activités prévues sous-tendent la détermination de l'UE à promouvoir le niveau le plus élevé possible de compétences et de connaissances pour ses citoyens à travers ses activités.

Le Cedefop est un fournisseur actif d'informations et une source de référence pour toute information sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche dans ce domaine. Il effectue des analyses scientifiques et propose des vues d'ensemble sur les résultats de la recherche, les pratiques novatrices ou autres faits nouveaux. Le Cedefop encourage l'apprentissage mutuel et la compréhension des questions clés en examinant les faits nouveaux, en les expliquant et en les interprétant. En facilitant les échanges, la coopération et la synergie entre les différents acteurs, il développe une approche européenne concertée des questions liées à la formation et à l'enseignement professionnels.

Les tâches principales du Cedefop, telles qu'elles sont définies dans son règlement fondateur, sont les suivantes:

- (a) établir une documentation sélective et une analyse des données;
- (b) contribuer au développement et à la coordination de la recherche;
- (c) exploiter et diffuser des informations pertinentes;
- (d) promouvoir et appuyer une approche concertée des problèmes de formation professionnelle;
- (e) fournir un forum à un public vaste et diversifié.

Grâce à ses produits et à ses services, le Cedefop contribue au développement d'une formation de qualité en assistant les instances suivantes:

- (a) la Commission européenne, le Parlement européen et d'autres institutions européennes;
- (b) les États membres;
- (c) les partenaires sociaux;
- (d) les autres décideurs politiques, y compris les pouvoirs locaux et régionaux;
- (e) les chercheurs et les praticiens de la formation et de l'enseignement professionnels;

- (f) les pays associés (Norvège et Islande) et, dès que les accords auront été conclus avec le Cedefop, les pays candidats à l'adhésion à l'UE.

Le Cedefop appuie un certain nombre de priorités et d'initiatives européennes. Il contribue à la collecte et à la capitalisation de l'information développée au sein:

- (a) des initiatives de formation communautaires, notamment le programme Leonardo da Vinci, où il joue un rôle particulier dans la mise en place de certaines mesures;
- (b) de la stratégie européenne en faveur de l'emploi, avec ses quatre piliers – employabilité, esprit d'entreprise, capacité d'adaptation et égalité des chances –, en liaison avec la formation et l'enseignement professionnels;
- (c) d'autres programmes européens incluant la formation et l'enseignement professionnels, en particulier le cinquième Programme cadre de recherche;
- (d) d'autres recherches et initiatives menées dans les États membres ou par les partenaires sociaux.

Les travaux du Cedefop s'inscrivent dans le contexte d'une politique dynamique, jalonnée en particulier par:

- (a) le traité d'Amsterdam, notamment le préambule, les articles 2, 3 et 13 et l'article 150;
- (b) le programme Leonardo da Vinci (décision 1999/382/CE du Conseil établissant la seconde phase du programme communautaire pour la mise en œuvre d'une politique de la formation professionnelle "Leonardo da Vinci") et la nécessité d'exploiter et de diffuser les résultats;
- (c) la "programmation continue" de la Commission européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation et sur les nouvelles procédures de travail pour une coopération européenne. Trois thèmes figurent à l'ordre du jour de cette programmation en tant que priorités dans le contexte général de l'éducation et de la formation tout au long de la vie:
 - (i) le rôle de l'éducation et de la formation dans les politiques de l'emploi,
 - (ii) le développement d'une éducation et d'une formation de qualité à tous les niveaux,
 - (iii) la promotion de la mobilité, comprenant la reconnaissance des qualifications et des périodes d'études;
- (d) les quatre piliers de la stratégie européenne en faveur de l'emploi (employabilité, esprit d'entreprise, adaptabilité et égalité des chances), les lignes directrices pour l'emploi et l'attention accrue qu'elles portent à l'apprentissage tout au long de la vie;
- (e) les Conclusions du Conseil européen de Lisbonne (mars 2000) et de Santa Maria da Feira (juin 2000), qui établissent toute une série d'initiatives cohérentes et nouvelles visant à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et l'investissement dans les ressources

humaines, notamment face aux développements technologiques au sein des sociétés de la connaissance;

- (f) les activités du groupe de travail sur l'éducation et la formation du Dialogue social, l'agenda des partenaires sociaux concernant la formation et l'enseignement professionnels pour la période à venir, ainsi que les demandes émanant du dialogue sectoriel européen;
- (g) le Mémoire de la Commission européenne sur l'éducation et la formation tout au long de la vie (octobre 2000), qui apportera une nouvelle impulsion à l'apprentissage et à la création d'un cadre communautaire pour une meilleure adaptation à l'évolution économique, sociale et technologique qui se produit dans nos pays;
- (h) l'initiative "eLearning" de la Commission, prise pour accélérer l'adaptation des systèmes d'éducation et de formation en Europe à l'ère du numérique;
- (i) les documents de la Commission intitulés "Éducation-Formation-Recherche, les obstacles à la mobilité transnationale", "Vers une Europe de la connaissance" et "Apprendre dans la société de l'information";
- (j) les recommandations de la Commission européenne sur la mobilité et les prochaines étapes dans ce domaine;
- (k) la proclamation de l'année 2001 comme "Année européenne des langues";
- (l) la coopération avec Eurydice et la Fondation européenne pour la formation (ETF), ainsi qu'avec d'autres agences décentralisées sur des projets d'un commun intérêt.

Programme de travail 2001

Le Programme de travail 2001 du Cedefop s'inscrit dans un cadre d'orientations opérationnelles et de thèmes prioritaires à moyen terme pour la période 2000-2003. Ces priorités et orientations permettent au Cedefop d'assister la Commission européenne de manière souple, mais ciblée, dans la promotion et le développement de la formation et de l'enseignement professionnels au niveau européen. Elles reflètent le rôle du Cedefop en tant que centre de référence pour la formation et l'enseignement professionnels et présentent les produits et services que le Cedefop fournit à ses partenaires et clients, ainsi que les thèmes sur lesquels se fonderont ses travaux.

Conformément à ses priorités à moyen terme, le Cedefop a développé une expertise considérable dans des domaines pour lesquels des initiatives politiques importantes sont prises au niveau de l'UE (par exemple, l'apprentissage tout au long de la vie, les aspects liés aux technologies de l'information et de la communication ou la qualité). Il est important que le Programme de travail 2001 soit suffisamment ouvert pour permettre au Centre de participer activement au développement de la politique communautaire. Dans ses activités, le Centre prendra en compte le suivi du Mémorandum sur l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Il en va de même pour l'apprentissage électronique (*eLearning*), secteur dans lequel le Cedefop a acquis une position remarquable et pour lequel la Commission a adopté un plan d'action. Certaines activités inscrites dans le plan d'action peuvent être mises en œuvre avec succès par le Centre (voir notamment les chapitres 2, 3, 4 et 11).

Les thèmes prioritaires à moyen terme du Cedefop pour 2000-2003 sont les suivants:

- (a) promouvoir les compétences et l'éducation et formation tout au long de la vie;
- (b) favoriser de nouvelles formes d'apprentissage pour une société en mutation;
- (c) soutenir l'emploi et la compétitivité;
- (d) améliorer la compréhension mutuelle et la transparence en Europe.

Dans le cadre des priorités à moyen terme, des objectifs plus spécifiques sont énoncés. Les priorités précisent la nature des sujets sur lesquels le Cedefop concentrera ses travaux de 2000 à 2003. Ces sujets sont décrits en détail à l'annexe I.

Afin de traiter ces thèmes prioritaires à moyen terme de différentes manières, le Cedefop a défini des orientations opérationnelles, qui sont les suivantes:

- (a) promouvoir et interpréter la recherche et la détection de pratiques novatrices;
- (b) livrer des informations sur la formation et l'enseignement professionnels;
- (c) aider à satisfaire les besoins spécifiques des partenaires du Cedefop;
- (d) offrir des forums de débat et créer des liens entre les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les chercheurs et les praticiens de la formation.

Début 2001, la Commission et le Cedefop actualiseront leur accord de coopération, dans lequel seront présentées des dispositions claires et plus détaillées sur le soutien apporté par le Cedefop à la Commission, ce qui favorisera une mise en œuvre systématique du présent programme de travail.

Orientation opérationnelle: promouvoir et interpréter la recherche et la détection de pratiques novatrices

Introduction

Au titre de l'orientation “Promouvoir et interpréter la recherche et la détection de pratiques novatrices”, les objectifs du Cedefop sont les suivants:

- (a) définir des priorités en vue de stimuler, coordonner et promouvoir la recherche (notamment la recherche comparative et transnationale) et “encadrer” les partenariats transnationaux;
- (b) coopérer avec des organisations internationales;
- (c) produire des rapports présentant une vue d’ensemble ou des analyses scientifiques des recherches menées dans le cadre de programmes européens et sur des questions incluses dans les thèmes prioritaires du Cedefop;
- (d) fournir des rapports et des informations sur l'innovation et les bonnes pratiques.

La mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie implique de relier différentes formes d'apprentissage ayant lieu à différents endroits et à différentes étapes de la vie, et de mélanger et de faire concorder différentes disciplines ou modules. Compte tenu du besoin qui se fait sentir en matière d'apprentissage tout au long de la vie, une considération accrue est accordée à des approches plus holistiques de la formation et de l'enseignement professionnels, illustrées par l'intérêt croissant en faveur du développement de nouvelles stratégies pour l'apprentissage tout au long de la vie. Cela signifie la création de passerelles entre des domaines d'apprentissage hautement diversifiés, tant à l'intérieur qu'en dehors du système formel (sur le lieu de travail, à domicile, pendant les loisirs, etc.), ce qui ouvre la voie à des combinaisons et des synergies qu'il serait impossible de mettre en pratique dans un seul dispositif institutionnel. La diversification de l'offre de formation repose sur l'introduction de techniques de formation plus novatrices, adaptées à la demande sociétale et économique actuelle.

Plusieurs de ces questions sont examinées dans le cadre des projets de recherche énumérés ci-après.

1. Système de rapports sur l'apprentissage tout au long de la vie

Contexte

En 2000, le Cedefop a commencé à travailler à la mise en place d'un système de rapports sur l'apprentissage tout au long de la vie sur le site du Village électronique de la formation (voir projet 11, médias électroniques). L'objectif consiste à fournir un aperçu de l'évolution et de la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie dans différents États membres. Le projet s'inspire de plusieurs sources différentes, y compris d'autres projets du Cedefop et des plans d'action nationaux pour l'emploi (PAN) élaborés par chaque État membre.

Plan de travail 2001

En 2001, le système de rapports sera mis en place et deviendra opérationnel. De nouvelles activités sont prévues pour examiner les tendances en matière d'apprentissage tout au long de la vie dans les entreprises. Plusieurs stratégies concernant l'apprentissage tout au long de la vie mettent l'accent sur l'apprentissage durant la vie active, considéré comme relevant de la responsabilité tant de l'employeur que du travailleur. Il est nécessaire de mieux comprendre la manière dont ces responsabilités sont partagées dans la pratique. Compte tenu de la difficulté à rassembler des données, la recherche empirique examinera comment la question est abordée au niveau pratique et se concentrera sur l'identification d'approches novatrices. En outre les aspects liés à l'éducation et à la formation dans les plans d'action nationaux des États membres, ainsi que l'utilisation de l'aide accordée par le Fonds social européen, qui contribue à la mise en œuvre de la stratégie européenne pour l'emploi, seront inclus dans ce système de rapports.

On veillera à ce que les travaux concordent avec les activités de la task-force d'Eurostat sur la mesure de l'apprentissage tout au long de la vie et avec les besoins de la Commission européenne en indicateurs structurels sur l'éducation et la formation.

L'information collectée dans le cadre du système de rapports servira notamment à soutenir le suivi du Mémorandum de la Commission européenne sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, ainsi que ses messages clés:

- de nouvelles compétences pour tous;
- un investissement accru dans les ressources humaines;
- l'innovation dans l'enseignement et l'apprentissage;
- valoriser la formation;
- une nouvelle conception de l'orientation;
- rapprocher l'éducation et la formation du foyer.

Résultats proposés en 2001

- (a) Mise en œuvre du système de rapports sur l'apprentissage tout au long de la vie au sein des États membres, afin de suivre les nouvelles initiatives et d'identifier les stratégies et les évolutions novatrices à travers l'UE, en vue de retenir des techniques et des méthodes de formation innovantes.

Responsables: Martina Ni Cheallaigh, Roland Loos, NN

2. Promotion des compétences pour la société de la connaissance

Contexte

Ce projet s'appuie sur des travaux antérieurs du Cedefop dans le domaine des qualifications clés et dans celui de l'identification, de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis non formels. Un nouvel élément sera introduit, ayant trait au développement d'idées liées au *eLearning*.

Plan de travail 2001

En 2001, la publication de référence sur les qualifications clés, rassemblant les conceptions actuelles en la matière, sera publiée et promue. Elle sera suivie d'un examen d'études de cas sur des pratiques novatrices, en tant que base d'un contrôle systématique de l'évolution européenne récente dans ce domaine, l'accent portant spécifiquement sur le renouvellement des qualifications, compte tenu de l'importance croissante des professions liées aux technologies de l'information et de la communication. Ces études seront mises à la disposition des chercheurs dans le contexte du projet Cedra (voir projet 10.2) et alimenteront le système de rapports sur l'apprentissage tout au long de la vie (voir projet 1).

Après la consolidation des efforts visant à identifier, évaluer et reconnaître les acquis non formels (cf. le rapport "Assurer la transparence des compétences"), les prochaines étapes sont les suivantes: mise en place d'un mécanisme européen d'échange/apprentissage, soutien de l'échange d'expériences dans ce domaine en examinant les questions non seulement méthodologiques, mais également institutionnelles et politiques, et élaboration d'un aperçu global de l'évolution actuelle. La recherche sur les méthodes internes utilisées par les entreprises pour identifier et évaluer les acquis non formels, lancée en 2000, sera achevée en 2001.

Le *eLearning* est mis en exergue dans le contexte de l'initiative eEurope, l'idée de base étant de fournir le plus vaste accès possible à toutes les possibilités d'apprentissage grâce aux technologies de l'information. Afin de soutenir ce processus, il est nécessaire de disposer d'une perspective analytique des travaux entrepris à ce jour. De ce fait, en 2001 le Cedefop réexaminera et recensera les travaux existants, afin d'identifier les données disponibles sur le niveau de compétence en technologies de l'information et de la communication de la main-d'œuvre en Europe, y compris des prévisions, des profils d'emplois/professions, des profils de qualifications et de l'offre de formation disponible. Le Cedefop organisera également des réunions de haut niveau avec des acteurs clés, afin de discuter et d'échanger des informations et de contribuer à trouver des solutions pour réduire la pénurie actuelle de compétences dans les TIC. Des efforts seront également entrepris afin d'associer les entreprises et les partenaires sociaux à ce processus, en vue d'établir une plate-forme d'échanges mutuels en matière de *eLearning*.

En outre, le Cedefop contribuera à organiser et appuiera la contribution européenne à la conférence sur l'apprentissage en ligne (Online Learning – Europe), qui se tiendra en février 2001.

Résultats proposés en 2001

- (a) Une publication de référence sur les qualifications clés;
- (b) la constitution d'une base électronique de cas européens sur les qualifications clés;
- (c) le développement d'un mécanisme au niveau européen permettant d'échanger des expériences sur l'identification, l'évaluation et la reconnaissance des acquis non formels;
- (d) la création d'une plate-forme électronique sur la recherche et les approches existant en matière de *eLearning*, y compris une banque de données sur les possibilités actuelles de *eLearning*;
- (e) l'élaboration d'un rapport sur les technologies de l'information et l'apprentissage, en vue également d'exploiter les projets et les programmes européens pour y trouver les bonnes pratiques et les techniques et méthodes de formation novatrices dans le domaine de la FEP.

Responsables: Pekka Kämäräinen, Werner Herrmann, Barry Nyhan, Colin Mc Cullough

3. Réseau “Formation des formateurs” (TTnet)

Contexte

Le réseau TTnet est une interface entre les décideurs politiques et les autres acteurs concernés par la formation des formateurs au niveau national et européen. Depuis son lancement en 1998, il s'est étendu des 9 pays de départ aux 15 États membres actuels. Il encourage le débat et la synergie entre les professionnels de la formation. En 2000, le TTnet a organisé des ateliers sur la validation des compétences et les normes de qualification pour les formateurs, ainsi qu'une conférence sur les défis qui se posent au niveau européen dans ce domaine. En outre, un certain nombre de dossiers sur des aspects spécifiques liés à la formation des formateurs ont été publiés. De même, une plate-forme électronique interactive reliant les réseaux nationaux au sein du TTnet a été établie sur le site du Village, afin de fournir des informations et de faciliter les contacts entre les membres du réseau.

Plan de travail 2001

En 2001, il est prévu de renforcer le rôle du TTnet en tant que plate-forme de communication en développant des liens avec d'autres projets et initiatives du Cedefop, notamment le Cedra et l'aspect eLearning du projet relatif à la promotion des compétences. Toujours en 2001, le TTnet procédera à l'évaluation des résultats des projets Leonardo da Vinci et des initiatives menées au niveau national, en vue d'émettre des recommandations destinées aux décideurs politiques sur des questions liées à la professionnalisation des enseignants et des formateurs et au développement de nouvelles compétences. Une étude sera lancée sur les méthodes et les systèmes permettant d'identifier les pratiques novatrices dans la formation des formateurs, y compris ceux qui sont développés dans le cadre des différents programmes et projets européens.

Résultats proposés en 2001

- (a) Publication et diffusion du “Bilan communautaire des acquis dans le champ de la formation des formateurs”;
- (b) publication d'un glossaire thématique sur “La formation des formateurs et les TIC” et aide apportée à ce groupe pour l'amélioration de ses compétences en matière de nouveaux médias;
- (c) publication de dossiers thématiques sur des questions spécifiques liées à la formation des formateurs et à la mise en œuvre du plan d'action sur le *eLearning*.

Responsables: Mara Brugia

4. Apprentissage pour tous dans une économie en mutation

Contexte

Il s'agit d'un nouveau projet du Cedefop, qui vise à identifier les politiques et les meilleures pratiques permettant d'élever le niveau des qualifications des travailleurs âgés et/ou faiblement qualifiés et de garantir l'égalité des chances. Du fait de la réalisation de la société de l'information, associée aux autres grandes tendances sociétales imputables aux mutations dans la démographie, l'économie et le marché du travail, l'emploi des travailleurs âgés et/ou faiblement qualifiés n'est pas seulement une question importante au regard de la société et de l'individu, mais il est également en relation avec les demandes croissantes sur le marché du travail.

Ce projet a été lancé à la suite du Conseil européen de Santa Maria da Feira (juin 2000), qui a jugé l'apprentissage tout au long de la vie essentiel pour le développement de la citoyenneté, de la cohésion sociale et de l'emploi. Lors du sommet, la nécessité a été soulignée de définir des stratégies cohérentes et des mesures pratiques favorisant l'apprentissage pour tous tout au long de la vie, encourageant la participation active des partenaires sociaux, exploitant pleinement les possibilités de financement public ou privé et rendant l'enseignement supérieur plus accessible à un nombre plus important de personnes dans le cadre d'une stratégie d'apprentissage tout au long de la vie. Les partenaires sociaux ont été invités à jouer un rôle plus important dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des lignes directrices pour l'emploi, notamment en ce qui concerne la modernisation de l'organisation du travail, l'apprentissage tout au long de la vie et l'augmentation du taux d'emploi, en particulier pour les femmes. En outre, les partenaires sociaux, dans leur déclaration conjointe au Forum du 15 juin 2000, ont exprimé leur souhait de donner une “dimension nouvelle à la formation professionnelle tout au long de la vie comme [...] investissement”. Dans son programme de politique sociale, la Commission européenne invite les partenaires sociaux à jouer un rôle plus actif et à soutenir les objectifs européens communs.

Plan de travail 2001

Le développement de partenariats avec et entre les partenaires sociaux est de la plus grande importance. Au sein du Cedefop, cette activité se concentrera sur le soutien au dialogue social sectoriel en matière de formation et d'enseignement professionnels et sur l'amélioration des liens avec les chercheurs et les organismes de recherche. En 2000, pour déclencher ce processus, le Cedefop a créé sur le site du Village électronique de la formation une maison des partenaires sociaux permettant de diffuser des informations. Pour soutenir cette initiative, le Cedefop lancera une recherche visant à évaluer l'aspect “formation” dans le développement et la montée en importance de l'économie sociale, et il exploitera les résultats des accords

nationaux conclus entre les partenaires sociaux dans ce domaine et des projets menés au titre du programme Adapt (1995-1999).

Certains secteurs, tels que le secteur agricole, feront l'objet de recherches et d'analyses. Au niveau de l'entreprise, de nouvelles études seront menées sur l'importance croissante du rôle des petites et moyennes entreprises dans l'économie européenne.

On s'attachera à collationner des exemples pertinents d'intégration de jeunes socialement désavantagés ou de jeunes ayant des difficultés d'apprentissage.

Le Cedefop exploitera également les travaux entrepris au cours des deux dernières années sur les politiques spécifiques menées en matière d'investissement dans la formation professionnelle. En 1999 et en 2000, une série de rapports de réflexion ont été publiés sur les sujets suivants: le financement lié aux résultats, le traitement comptable des ressources humaines, les différentes études réalisées sur le bénéfice de la formation professionnelle continue pour les entreprises, un débat sur la réforme des structures de gestion pour la formation et l'enseignement professionnels en Suède et aux Pays-Bas, les différents régimes de financement permettant de soutenir la formation continue dans les petites et moyennes entreprises (PME), etc.

Pour contribuer aux activités de la Commission sur la croissance, la compétitivité et les ressources humaines, le Cedefop préparera des documents sur la recherche européenne en formation professionnelle (voir projet). En outre, il examinera quelles sont les implications de la recherche relative à l'impact de l'expansion de l'enseignement et de la formation sur le marché du travail. À la lumière de l'initiative eLearning, une étude spécifique pourrait être menée sur l'investissement dans le développement des ressources humaines.

Résultats proposés en 2001

- (a) Développement du rôle que joue le Cedefop pour satisfaire les besoins d'information des partenaires sociaux au niveau sectoriel, notamment en ce qui concerne les travailleurs âgés et/ou faiblement qualifiés;
- (b) recherche sur les aspects “formation” de l'économie sociale;
- (c) publication des résultats de l'étude sur les PME et l'internationalisation dans le secteur des services;
- (d) création d'une banque de données sur l'analyse coût/bénéfice du financement;
- (e) établissement d'un inventaire de bonnes pratiques, y compris celles qui sont en usage dans la formation des personnes handicapées ou connaissant des difficultés d'apprentissage.

Responsables: Burkart Sellin, Iver Jan Leren, Tina Bertzeletou, Sarah Elson-Rogers, Roland Loos

5. Mobilité et transparence des qualifications professionnelles

Contexte

Ce projet a été lancé en 2000. Son objet principal, la mobilité en tant qu'outil didactique, est nouveau dans le contexte de la recherche européenne en formation et enseignement professionnels. Les connaissances et l'expertise dans ce domaine sont éparses et peu développées, et il y manque un élément indispensable: une vue d'ensemble de la situation dans une perspective européenne. En 2000, une plate-forme a été créée pour débattre de la mobilité en tant qu'outil didactique grâce à la mise en place d'un Réseau de mise en commun des connaissances (Forum sur la mobilité) dans le cadre du projet Cedra (voir projet 10.3).

Ces dernières années, la Commission européenne et le Cedefop ont mis en place le Forum sur la transparence des qualifications. Ce Forum a établi un plan d'action en plusieurs étapes visant à améliorer la transparence. Le plan d'action a été mis en œuvre au cours de l'année 2000.

Plan de travail 2001

En 2001, les travaux se poursuivront en vue de rassembler les études nationales permettant de constituer un panorama de la situation au niveau européen. Les résultats des volets “mobilité” et “projets pilotes” du programme Leonardo da Vinci I, des programmes qui l'ont précédé, ainsi que des dispositifs régionaux ou nationaux de mobilité seront analysés. Il en résultera un premier panorama européen de l'utilisation de la mobilité en tant qu'outil didactique.

Les thèmes qui seront traités en 2001 sont les suivants: la mobilité en tant qu'outil didactique pour les groupes défavorisés, les stratégies d'association des entreprises en tant qu'entreprises d'accueil et l'utilisation du “mentorat” pour améliorer la qualité des placements, ainsi que le développement de compétences personnelles dans les projets de placements transnationaux.

En 2001, le Cedefop procédera au suivi et à l'évaluation des effets du plan d'action du Forum sur la transparence. En outre, le Cedefop continuera d'apporter son soutien au Forum dans sa recherche de nouveaux moyens d'améliorer la transparence des qualifications.

Résultats proposés en 2001

- (a) Un rapport sur la mobilité en tant qu'outil didactique à la fois dans le cadre et en dehors des programmes européens;
- (b) un soutien au Forum sur la transparence des qualifications professionnelles.

Responsables: Sören Kristensen, Sten Pettersson

Orientation opérationnelle: informer sur la formation et l'enseignement professionnels

Introduction

Au titre de l'orientation “Informer sur la formation et l'enseignement professionnels”, le Cedefop vise à:

- (a) publier la description des systèmes et des dispositifs en vigueur dans les États membres;
- (b) livrer des rapports paraissant régulièrement, ainsi que des publications périodiques sur les tendances et les évolutions;
- (c) fournir des analyses de données statistiques sur la formation et l'enseignement professionnels;
- (d) développer et fournir l'accès à des banques de données par la voie du Village électronique de la formation et du service Bibliothèque et documentation du Cedefop.

6. Description et renouvellement des systèmes nationaux de formation et d'enseignement professionnels

Contexte

Le Cedefop publie traditionnellement depuis longtemps déjà les descriptions (monographies) des systèmes en vigueur dans les États membres. Toutefois, étant donné le rythme accéléré des changements et la longueur du processus de production, il est devenu urgent de repenser leur préparation. En 2001, on étudiera la possibilité de préparer une nouvelle génération de descriptions grâce à un système de mise à jour électronique relié à des correspondants dans les États membres. En outre, toutes les descriptions publiées seront placées sur le site du Village électronique de la formation et un mécanisme de recherche électronique sera créé, afin de permettre à l'utilisateur de trouver des informations sur l'ensemble des pays à partir de mots clés spécifiques.

Les différents chapitres et sections – informations générales, historique, cadre réglementaire et financier, aspects qualitatifs, tendances et perspectives – seront structurés par thème, de telle manière que l'information puisse à la fois être examinée dans un contexte national et s'inscrire dans une comparaison transnationale.

Les premiers thèmes prévus pour ce projet s'appuieront sur deux autres projets du Cedefop: le financement et les scénarios et stratégies pour la formation professionnelle. Entre 1997 et 2000, le Cedefop a publié 12 rapports nationaux contenant des informations qualitatives et quantitatives sur les modalités de financement de la formation et de l'enseignement professionnels dans les États membres. En 1999 et 2000, le projet “Scénarios et stratégies pour la formation professionnelle” s'est déroulé en deux phases. Des équipes de cinq États membres de l'UE et de cinq pays d'Europe centrale et orientale ont élaboré des scénarios globaux, ainsi que les stratégies et instruments correspondants, et elles ont défini les acteurs responsables de leur mise en œuvre.

Plan de travail 2001

En 2000, des efforts considérables ont été accomplis pour compléter la série actuelle des descriptions des systèmes de formation et d'enseignement professionnels des États membres (monographies) et un certain nombre de versions nouvelles ont été publiées. L'objectif pour 2001 est de compléter la série actuelle avec la publication des monographies sur les pays restants. En outre, les descriptions mises à jour ainsi que des présentations de l'évolution récente seront placées sur le site du Village.

Un séminaire sera organisé pour discuter de la préparation future des monographies. D'autres organisations qui publient des descriptions des systèmes de formation et d'enseignement

professionnels pourraient y participer, afin de débattre des possibilités de coopération.

En 2001, les derniers portraits de financement seront terminés et un rapport de synthèse sera élaboré, ainsi que les résultats du projet “Scénarios et stratégies”. Une conférence sera organisée pour que les résultats des phases 1 et 2 puissent être discutés parmi les chercheurs, les décideurs politiques et les praticiens au niveau européen et national.

L'un des nouveaux projets envisagés pour 2001 consisterait à préparer une étude de l'histoire de la formation et de l'enseignement professionnels en Europe, en examinant les thèmes sur lesquels il convient de se concentrer et le fil conducteur qu'il faut suivre.

Résultats proposés en 2001

- (a) Publication des descriptions des systèmes de formation et d'enseignement professionnels de Belgique, d'Allemagne, de Grèce et d'Irlande;
- (b) publication de descriptions brèves, apport d'informations mises à jour ou complémentaires par rapport à celles qui sont contenues dans les descriptions nationales;
- (c) publication des derniers portraits de financement sur la Grèce, le Portugal et la Belgique, ainsi que d'un rapport de synthèse sur le financement de la formation et de l'enseignement professionnels dans l'UE;
- (d) publication du rapport final sur les scénarios et stratégies pour la formation et l'enseignement professionnels, ainsi que d'un résumé et d'un communiqué de presse, et diffusion via le Village, les publications et la présentation du rapport lors de conférences;
- (e) création d'une banque de données de thèmes comparables au niveau transnational destinée à être utilisée en coopération avec Eurydice, en vue d'accroître la synergie entre l'enseignement général et la formation professionnelle.

Responsables: Eleonora Waltraud-Schmid, Sarah Elson-Rogers, Michael Adams, Marc Willem, Burkart Sellin, Manfred Tessaring

7. Outils de référence (chiffres clés, rapport sur les politiques, rapport sur la recherche)

Le Cedefop étant le centre de référence de l'UE pour la formation et l'enseignement professionnels, ses interlocuteurs et ses partenaires attendent des informations et des données de grande qualité. Le programme Leonardo da Vinci demande explicitement au Cedefop d'apporter son concours, de livrer des analyses d'informations quantitatives et qualitatives et des données comparables, de développer différentes approches dans le domaine des qualifications et des compétences, de diffuser les meilleures pratiques et de produire des statistiques.

7.1. Chiffres clés et statistiques

Contexte

En 1999 et 2000, les travaux se sont concentrés sur la publication du deuxième volume et la préparation du troisième volume des Chiffres clés et sur la publication des “Chiffres clés sur la formation destinée aux jeunes dans l'UE – Présentation synthétique des données clés de 18 pays” (publié sur le site du Village).

La contribution à l'élaboration de statistiques sur la formation professionnelle a été apportée essentiellement via trois activités: l'analyse des indicateurs à établir à partir du Panel communautaire de ménages (rapport publié sur le site du Village), une étude de faisabilité pour une enquête harmonisée d'opinion sur la formation et l'enseignement professionnels (rapport publié sur le site du Village) et la participation à la task-force mise en place par la Commission, Eurostat et Eurydice sur la mesure de l'apprentissage tout au long de la vie.

Plan de travail 2001

Les activités menées en 2001 comprendront la participation à la task-force sur la mesure de l'apprentissage tout au long de la vie, qui travaille sur: une enquête sur les données et les indicateurs existant au niveau national et européen; l'exploitation des premiers résultats de la seconde Enquête sur la formation continue en entreprise et du module ad hoc sur la transition dans l'Enquête sur les forces de travail. En outre, le Cedefop apportera à la Commission européenne son concours pour la mise en œuvre du volet “outils de référence” du programme Leonardo da Vinci II. Le Cedefop aidera également Eurostat à créer une banque d'informations statistiques sur la formation et l'enseignement professionnels.

Le Cedefop s'efforcera d'accroître également la coopération avec l'OCDE (par exemple dans le domaine du projet Life Skills/ALL), ainsi qu'avec Eurydice et l'ETF, afin de promouvoir la transparence et la comparabilité des données.

Résultats proposés en 2001

- (a) Publication et diffusion des Chiffres clés sur la transition entre le système éducatif et la vie active.

Responsables: Pascaline Descy

7.2. Rapport sur les politiques de formation et d'enseignement professionnels

Contexte

Le premier rapport sur les politiques de formation et d'enseignement professionnels ("Apprendre: une nécessité de notre temps") dans l'Union européenne, publié en 2000, a été bien accueilli et a contribué à stimuler le débat sur les politiques de formation professionnelle. Il offre un document de référence complet et détaillé pour la définition de l'acquis communautaire dans la formation et l'enseignement professionnels.

Plan de travail 2001

En 2001, les chercheurs, les décideurs politiques, les praticiens et les consultants externes, y compris les membres de la Commission, les collègues du Cedefop et le Conseil d'administration, seront invités à faire part de leurs réactions. La diffusion du rapport via des conférences, ateliers, séminaires et articles se poursuivra.

Le second rapport sera préparé au cours de l'année 2001. Il aura pour thème central l'apprentissage et l'emploi à travers l'UE.

Responsables: Steve Bainbridge, Julie Murray

7.3. Rapport sur la recherche en formation et enseignement professionnels

Contexte

Au cours des dernières années, les relations du Cedefop avec le monde de la recherche se sont considérablement développées. Le premier rapport (1998) et le deuxième rapport (2000) sur la recherche européenne en formation et enseignement professionnels ont renforcé le rôle du Cedefop en tant que plate-forme de coopération pour les chercheurs. Rendre compte des activités de recherche en matière de FEP, sous leurs multiples aspects, constitue une tâche permanente du Cedefop, qui contribue ainsi à améliorer la compréhension des différentes

approches et fournit une interface entre les chercheurs et les différents acteurs responsables de l'enseignement et de la formation.

Plan de travail 2001

En 2001, les travaux seront centrés sur la diffusion du deuxième rapport du Cedefop sur la recherche en formation et enseignement professionnels ("Former la compétence") grâce à des conférences, aux médias, au site du Village électronique et à des articles spécialisés, entre autres dans la Revue européenne (voir projet 11, publications) et autres périodiques, ainsi que dans le cadre des activités de la Commission européenne relatives aux stratégies pour l'emploi (voir projet 4). Des réactions sur le rapport seront demandées aux chercheurs, aux décideurs politiques et aux praticiens, notamment aux membres du réseau du Cedefop, à la Commission et au Conseil d'administration. Le deuxième rapport sur la recherche sera également disponible sous la forme de textes partiels, afin de promouvoir une utilisation concentrée des informations et des débats qu'il contient. Le Cedefop examinera comment améliorer la "convivialité" du rapport sur la recherche pour chaque groupe cible. En 2001, on entreprendra également la préparation du troisième rapport sur la recherche, en prenant en compte les priorités et les besoins de la politique de l'Union européenne en matière de formation et d'enseignement professionnels.

Résultats proposés en 2001

- (a) Évaluation des résultats obtenus avec le premier et le deuxième rapports sur la recherche et de leur importance pour différents secteurs de la politique et de la pratique;
- (b) publication et diffusion du deuxième rapport sur la recherche "Former la compétence".

Responsables: Manfred Tessaring, Pascaline Descy

Orientation opérationnelle: aider à satisfaire les besoins spécifiques des partenaires du Cedefop

Introduction

Au titre de l'orientation "Aider à satisfaire les besoins spécifiques des partenaires du Cedefop", le Cedefop vise à:

- (a) livrer des rapports ou articles sur des questions spécifiques, préparés sur demande à l'intention de décideurs de haut niveau;
- (b) répondre à des questions spécifiques posées par les partenaires du Cedefop;
- (c) jouer un rôle de "consultant", dans le cadre du mandat du Cedefop, afin de fournir des informations et des conseils et de proposer des solutions aux problèmes rencontrés;
- (d) à la demande des partenaires sociaux, apporter son concours au dialogue social sur les questions de formation et d'enseignement professionnels.

Le Cedefop enrichit le débat parmi et entre ses partenaires. Le Cedefop soutiendra les initiatives et les manifestations organisées sur la formation et l'enseignement professionnels dans les pays assurant la présidence du Conseil de l'UE et il apportera son assistance pour les réunions des Directeurs généraux de la formation professionnelle et du Comité consultatif pour la formation professionnelle, en étroite coopération avec la Commission européenne. Si la demande en est faite, le Cedefop apportera également sa contribution pour les réunions du dialogue social sur la formation professionnelle et autres activités des partenaires sociaux.

Sur la base du Programme de travail 2001, le Cedefop actualisera son accord de coopération avec la Commission européenne, afin de clarifier les responsabilités et d'établir des lignes claires de coopération.

Outre la participation actuelle des membres du Conseil d'administration, et conformément à son règlement fondateur, le Cedefop constituera des groupes de travail thématiques. Trois à six membres du Conseil d'administration seront invités à participer aux travaux de chacun des groupes.

Étant donné la perspective d'élargissement de l'UE à 13 pays candidats: Bulgarie, Chypre, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, République slovaque, Slovénie et Turquie, il convient d'étudier comment associer davantage ces pays aux activités du Cedefop. En décembre 1999, la Commission a adopté une communication sur la manière dont les pays candidats à l'adhésion pourraient être associés progressivement aux agences, aux comités et aux programmes européens. Le Cedefop continuera de coopérer avec la Fondation européenne pour la formation (voir annexe IV) dans le contexte de l'élargissement et de l'ouverture du programme Leonardo da Vinci aux pays

candidats. À partir de 2000, les pays auxquels le programme Leonardo da Vinci est ouvert pourront être associés au Cedefop sur le même mode que les pays AELE/EEE (Norvège et Islande). En théorie, le Cedefop pourrait avoir des accords d'association avec 14 pays supplémentaires (y compris le Liechtenstein). La perspective de travailler avec des pays supplémentaires ne peut se réaliser que de manière progressive en étroite consultation avec l'ETF.

8. Un partenaire dans la formulation et le développement de politiques

Le Cedefop continuera d'apporter son assistance à la Commission européenne sur la base d'un nouvel accord de coopération en:

- (a) préparant des notes sur l'évolution récente dans les États membres, afin d'apporter une aide au pays assurant la présidence de l'UE, en étroite collaboration avec la Commission européenne, pour les réunions des Directeurs généraux de la formation professionnelle (DGFP);
- (b) apportant sa contribution aux réunions du Comité consultatif pour la formation professionnelle;
- (c) promouvant la diffusion des résultats des projets relevant du programme Leonardo da Vinci et en exploitant ces résultats;
- (d) soutenant les travaux et apportant sa contribution au groupe de travail constitué sur la qualité dans la formation professionnelle;
- (e) soutenant les travaux du Forum européen sur la transparence des qualifications professionnelles;
- (f) coopérant avec Eurydice pour soutenir l'intégration croissante de l'enseignement et de la formation et renforcer la synergie entre les deux domaines (voir annexe V);
- (g) soutenant le suivi du Mémoire de la Commission européenne sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, notamment du processus de consultation, grâce à son expertise, grâce aux contributions qu'il apportera et grâce à des rapports sur les activités de suivi prévues, ainsi que par ses actions dans le cadre de l'emploi, du marché du travail et des ressources humaines.
- (h) contribuant en tant que source première/secondaire d'informations à la mise en place d'une banque de données européenne sur les possibilités d'apprentissage existantes.

Le Cedefop aidera les partenaires sociaux en:

- (a) apportant, à leur demande, une assistance technique au dialogue social à la fois au niveau interprofessionnel et sectoriel;
- (b) lançant des enquêtes sectorielles dans le cadre du dialogue social sur la formation et l'enseignement professionnels, par exemple sur la construction, l'agriculture, le tourisme, les transports ou sur la prestation de services ad hoc à différents secteurs;
- (c) offrant, si elle est souhaitée, une assistance aux partenaires sociaux au niveau européen dans leur nouveau dialogue sur l'apprentissage tout au long de la vie.

Le Cedefop apportera son soutien aux chercheurs et aux praticiens en:

- (a) organisant une conférence, en coopération avec les organismes nationaux de formation, sur les priorités de la recherche et de l'investigation comparatives dans l'éducation/formation. Elle sera intégrée à un processus visant à développer un cadre méthodologique et thématique lancé en 2000 en vue de rendre plus étroite la coopération du Cedefop avec les principaux organismes (nationaux) de formation.

Le Cedefop apportera son aide aux pays candidats de l'Europe centrale et orientale en:

- (a) prenant des mesures pour associer les nouveaux pays grâce à des accords spécifiques (comparables à ceux qui ont été passés avec la Norvège et l'Islande). La Commission a accepté d'accorder, via le programme Phare, une aide supplémentaire pour le processus de "familiarisation";
- (b) coopérant activement avec l'ETF, notamment dans les domaines suivants: information sur les systèmes de formation et d'enseignement professionnels dans l'UE et l'EEE et dans les pays candidats, chiffres clés, dialogue social, coopération dans la recherche, scénarios et stratégies, Revue européenne;
- (c) préparant des mesures pour inclure leur participation aux projets suivants: transparence des qualifications, identification, évaluation et reconnaissance de l'apprentissage non formel, programme de visites d'étude, développement d'outils de référence au titre du programme Leonardo da Vinci, système de comptes rendus sur l'apprentissage tout au long de la vie, appui à la coopération dans la recherche (suivi du second rapport sur la recherche (2000) et préparation du troisième rapport (2002)), ainsi qu'aux activités de diffusion de l'information, notamment dans la Revue européenne et sur le site du Village électronique de la formation;
- (d) discutant au sein du Conseil d'administration de la stratégie pratique d'intégration progressive des pays candidats dans nos travaux et nos structures.

Responsables: Michael Adams, Werner Herrmann, Tina Bertzeletou, Iver Jan Leren, Burkart Sellin, Manfred Tessaring, Mara Brugia, Steve Bainbridge

Orientation opérationnelle: offrir des forums de débat et créer des liens entre les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les chercheurs et les praticiens de la formation

Introduction

Au titre de l'orientation "Offrir des forums de débat et créer des liens", le Cedefop vise à:

- (a) organiser des visites d'étude, des réunions d'Agora Thessaloniki, le Forum sur la transparence, ainsi que des conférences et séminaires ad hoc;
- (b) créer des réseaux thématiques et des réseaux de diffusion;
- (c) développer des mécanismes de transfert de l'innovation et des bonnes pratiques;
- (d) développer des outils électroniques interactifs de coopération à travers le site du Village électronique de la formation.

Le Cedefop joue un rôle important dans la promotion du débat et de la réflexion sur les grandes questions de la formation et de l'enseignement professionnels à travers ses réseaux, ses séminaires, ainsi que les échanges de spécialistes. Le programme de visites d'étude offre l'occasion aux praticiens et aux responsables de haut niveau de visiter d'autres systèmes de formation en Europe et d'être confrontés aux problèmes auxquels ils font face. Agora Thessaloniki permet également au monde de la recherche et de la politique dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels d'échanger des informations et des points de vue en dehors de l'arène politique sur certains thèmes.

Le développement de forums électroniques favorisant l'échange d'informations est au cœur de l'Arène de recherche du Cedefop nouvellement inaugurée (Cedra). Celle-ci utilise des outils télématiques pour contribuer à la mise en commun et à la création de connaissances liées à la recherche sur des sujets sélectionnés.

9. Programme de visites d'étude

Contexte

Le programme de visites d'étude a pour objectif premier de stimuler l'échange et la réflexion entre responsables de la formation professionnelle sur des sujets d'intérêt commun au niveau européen. Le Cedefop gère ce programme pour le compte de la Commission européenne depuis 1985. Conformément à la décision du 26 avril 1999, le programme de visites d'étude est l'un des trois domaines couverts par le volet "mobilité" du programme Leonardo da Vinci. Lors de la réunion annuelle des Responsables nationaux de liaison (Lisbonne, avril 2000), une évaluation du projet pilote réalisée en 1998-1999 a permis d'élaborer des lignes directrices pour le second semestre 2000 et le premier semestre 2001.

Activités

Le programme de visites d'étude:

- (a) organisera environ 65 visites dans une vingtaine de pays pour près de 650 participants;
- (b) améliorera l'administration générale du programme (révision des procédures, préparation de nouveaux documents de présentation, préparation de la documentation des visites d'étude en collaboration avec les responsables nationaux de liaison);
- (c) améliorera la coordination du programme avec les 31 États membres (consultation du comité pour le choix des thèmes, formation de nouveaux RNL et assistants techniques, développement de la participation des pays candidats);
- (d) mettra en œuvre des projets spécifiques grâce à quatre groupes de travail (renforcement de l'utilisation des nouvelles technologies, amélioration des rapports de fin de visite et de leur diffusion par une approche qualité et mise en œuvre d'une nouvelle procédure pour les appels à candidatures).

Responsables: Marie-Jeanne Maurage, Eleonora Waltraud-Schmid

10. Recherche pour la politique et le débat

10.1. Agora Thessaloniki

Contexte

Agora Thessaloniki a été créée pour offrir un lieu de débat libre sur des questions spécifiques entre les différents acteurs de la formation professionnelle. La présentation et la discussion d'analyses et de recherches demeurent l'objectif fondamental des Agoras. Les résultats sont présentés aux partenaires sociaux, aux décideurs politiques et aux praticiens en tant que base de discussion ultérieure.

En coopération avec les collègues du Cedefop, trois Agoras seront organisées en 2001. Les débats seront publiés et le développement d'une Agora sur le site du Village se poursuivra. La coopération avec le programme de visites d'étude sera favorisée en vue d'apporter une aide aux décideurs et de mieux diffuser les résultats de la recherche.

On envisage de restructurer Agora Thessaloniki pour 2002. On examinera également la conception et la forme des séminaires, la coopération avec d'autres organismes internationaux tels que l'OCDE, le suivi et la diffusion des résultats, ainsi que le passage à une Agora électronique.

Activités

Pour 2001, trois thèmes sont prévus:

Agora XI: La région apprenante – Les institutions ayant une fonction de formation ont-elles un rôle à jouer au niveau régional? (en liaison avec le Cedra); question considérée dans le contexte du Mémorandum de la Commission sur l'éducation et la formation tout au long de la vie

Agora XII: La formation professionnelle pour les handicapés et la formation des formateurs travaillant avec les handicapés (en liaison avec le réseau TTnet)

Agora XIII: La mobilité en tant qu'outil d'apprentissage (en liaison avec le projet sur la mobilité).

Responsables: Eric Fries Guggenheim

10.2. Arène de recherche du Cedefop (Cedra)

Contexte

Le Cedra (*CEDefop Research Arena*) apporte son soutien aux réseaux de recherche et encourage la coopération et le dialogue entre les mondes de la recherche et de la pratique. Le Cedra propose des panoramas de la recherche sur la formation et l'enseignement professionnels en Europe et des plates-formes de mise en commun des informations. Il développe également des “Réseaux de mise en commun des connaissances” thématiques et encourage une culture de la recherche en se concentrant sur le développement de connaissances pour l'innovation sociale.

Des travaux d'exploration ont eu lieu en 2000 sur le développement de “Réseaux de mise en commun des connaissances” traitant des thèmes suivants: “les professionnels de la formation et de l'enseignement professionnels” et “apprendre dans les organisations/DRH”. Ces travaux sont centrés en particulier sur le développement d'outils TI visant à faciliter la mise en commun d'informations, à soutenir la coopération entre les chercheurs et à promouvoir la collaboration dans le développement de connaissances.

Activités

- (a) Préparer un “matériel-ressource pour la recherche” sur les sujets “apprendre dans les organisations et dans le contexte du développement des ressources humaines” et “la coopération régionale pour l'apprentissage”. Ce matériel sera préparé grâce au développement de Réseaux de mise en commun des connaissances (*Knowledge sharing networks*) animés par le Cedefop;
- (b) organiser un colloque Cedra sur le concept de “développement des connaissances pour l'innovation sociale”, afin de promouvoir la compréhension des processus et des méthodologies de développement des connaissances;
- (c) consolider le Panorama de la recherche en Europe (*European Research Overview*), qui fournira des informations et aperçus généraux mis à jour sur la recherche européenne;
- (d) créer des plates-formes pour le Dialogue des chercheurs au niveau international, qui seront organisées en tant que manifestations Cedefop/Cedra à l'occasion de conférences européennes (ECER) ou internationales (IVETA, OECD).

Responsables: Barry Nyhan, Pekka Kämäräinen, Manfred Tessaring

Services d'information et de communication

11. Services d'information et de communication

Contexte

Les objectifs de la politique d'information et de communication du Cedefop sont les suivants:

- (a) offrir un choix harmonieux de services d'information et de publications;
- (b) servir un vaste public de décideurs, de partenaires sociaux, de chercheurs et de praticiens au niveau européen et au niveau national, en leur livrant des informations pertinentes sur les questions clés;
- (c) être original, cohérent et accessible et répondre aux différents besoins d'information d'un public varié;
- (d) utiliser de plus en plus les méthodes électroniques de publication et de distribution;
- (e) puiser à des sources fiables des informations pertinentes et actuelles;
- (f) assurer une diffusion efficace grâce à une approche coordonnée avec les activités d'information et de communication de la Commission européenne et des organisations au sein des États membres.

Ces objectifs sont partagés par les services suivants: Bibliothèque et documentation, Médias électroniques (y compris le Village électronique) et Publications. Les services d'information du Cedefop apportent également leur soutien aux collègues du Cedefop en leur livrant des informations et en proposant un service d'édition, de traduction, de publication et de promotion des textes du Cedefop.

Bibliothèque et documentation

En 2001, le service Bibliothèque et documentation proposera:

- (a) des réponses aux demandes d'informations formulées par des clients spécifiques sur certains aspects de la formation et de l'enseignement professionnels;
- (b) des bibliographies spécialisées et des résumés analytiques;
- (c) un accès à des sources d'informations – publications, périodiques, rapports, dossiers thématiques – sur la formation et l'enseignement professionnels;
- (d) des informations sur les institutions de formation professionnelle;
- (e) des informations sur les conférences;
- (f) une sélection de périodiques électroniques;
- (g) des glossaires et des recommandations sur la terminologie et sur les sigles et abréviations.

Responsables: Marc Willem, Philippe Tissot

Médias électroniques

En 2001, le Village électronique de la formation proposera:

- (a) des publications électroniques sur les résultats des travaux du Cedefop;
- (b) le développement d'interfaces avec le système d'information intégré de la DG Éducation et culture et la diffusion d'informations sur le programme Leonardo da Vinci;
- (c) des informations et des services personnalisés destinés à des groupes cibles;
- (d) l'organisation de zones d'activités électroniques cogérées avec des partenaires européens;
- (e) l'extension de la maison des partenaires sociaux conformément aux discussions qui se sont tenues avec les observateurs de la CES et de l'UNICE au sein du Conseil d'administration;
- (f) la production de ressources sur la formation et l'enseignement professionnels (banques de données, publications électroniques) conférant plus de précision aux méthodes de questionnement et d'extraction;
- (g) la création d'un service de nouvelles en ligne sur la formation et l'enseignement professionnels, avec des apports décentralisés provenant de sources sélectionnées à travers l'Europe;
- (h) la parution d'un bulletin d'information électronique mensuel sur la formation et l'enseignement professionnels;
- (i) le développement de l'utilisation de métadonnées;
- (j) l'extension de sa banque de données sur les produits *eLearning*;
- (k) des enquêtes électroniques, ainsi qu'un débat et la consultation sur le Mémoire de la Commission sur l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Responsables: Colin Mc Cullough, Marc Willem

Publications

En 2001, le service des publications proposera:

- (a) trois numéros de la Revue européenne “Formation professionnelle” (en coopération avec la Fondation européenne pour la formation) et de Cedefop Info;
- (b) des publications papier dans les séries “Documents de référence”, “Panorama” et “Dossiers Cedefop” sur les résultats des travaux du Cedefop.

Responsables: Steve Bainbridge, Bernd Möhlmann, Isabel Dreyer

Traduction et édition

En 2001,

- (a) le service de traduction apportera son aide aux collègues du Cedefop pour la préparation de textes dans différentes langues européennes et coordonnera les efforts supplémentaires conformément à la demande du Conseil d'administration;
- (b) le service d'édition anglaise apportera son aide aux collègues du Cedefop pour la préparation de textes en anglais.

Responsables: Amaryllis Weiler-Vassilikioti, Corinna Frey, David Crabbe, Ioanna Nezi, Sylvie Bousquet, Alison Clark, David Bond

Bureau du Cedefop à Bruxelles

En 2001, le bureau du Cedefop à Bruxelles:

- (a) échangera des informations entre le Cedefop et les institutions et programmes de l'UE;
- (b) contactera les pays appelés à assumer la présidence dans les dix-huit mois à venir et veillera à ce qu'ils soient informés des produits du Cedefop et des travaux en cours concernant les thèmes relatifs à leur présidence;
- (c) maintiendra des contacts avec les sièges des partenaires sociaux situés à Bruxelles;
- (d) assurera un service "réponse immédiate" dans le cas de demandes de publication/information de la part de ses partenaires clés à Bruxelles;
- (e) offrira un "lieu d'accueil" au personnel du Cedefop et à ses collaborateurs lors de visites ou de réunions à Bruxelles;
- (f) servira de point de contact pour les personnes se trouvant à Bruxelles et cherchant des informations sur le Cedefop;
- (g) participera aux réunions des programmes et comités communautaires, en rendra compte et organisera (avec l'appui des services de Thessalonique) la participation du Cedefop à une série d'expositions choisies, notamment à Bruxelles ou alentour;
- (h) assurera la contribution du Cedefop au *Magazine* et participera aux travaux de son comité de rédaction.

Responsables: Michael Adams

Évolution en 2001

Les services cités ci-dessus seront renforcés grâce aux améliorations techniques suivantes:

- (a) reconstitution du réseau d'information documentaire;
- (b) création d'une bibliothèque numérique sur la formation et l'enseignement professionnels accessible via le site du Village électronique de la formation;
- (c) développement d'un moteur de recherche spécialisé en vue d'améliorer l'accès aux banques de données électroniques sur la formation et l'enseignement professionnels;
- (d) développement d'une indexation normalisée des ressources électroniques ayant trait à la formation et à l'enseignement professionnels;
- (e) examen des possibilités d'“impression à la demande”;
- (f) introduction d'une nouvelle charte graphique pour les publications sur papier du Cedefop;
- (g) exploration des possibilités de coédition.

Activités en 2001

Pour atteindre ces objectifs, les actions suivantes seront menées:

- (a) s'efforcer d'assurer une couverture de presse plus large des activités du Cedefop à travers l'UE, notamment dans les médias spécialisés, grâce à sa banque de données de presse et au développement d'un service électronique d'informations de presse (*training news-online*);
- (b) préparer un plan d'activités de promotion pour le Cedefop et développer un ensemble cohérent d'outils de promotion en utilisant l'image de marque du Cedefop;
- (c) développer une stratégie cohérente pour la participation du Cedefop à différentes manifestations et rechercher une participation plus active des responsables de projet et des réseaux existants;
- (d) établir des liens plus étroits avec les pays assurant la présidence de l'UE et avec la Commission européenne;
- (e) tester les possibilités de marketing direct (y compris les outils du marketing électronique);
- (f) organiser la commercialisation des services de conférence du Cedefop, par exemple en accueillant des “académies” ou “universités” d'été;
- (g) alimenter la “Galerie du Cedefop” sur le site du Village électronique;
- (h) rehausser le profil du Cedefop en tant que source citée grâce à l'enregistrement du matériel du Cedefop dans les grandes banques de données de citation;
- (i) développer une ligne spécialisée de services électroniques pour les membres du Conseil d'administration et les membres de la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement;

- (j) conclure des accords de partenariat avec les grands instituts de formation et d'enseignement professionnels à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE;
- (k) développer une plate-forme d'étalonnage (*benchmarking*) offrant la possibilité de comparer les performances et les progrès;
- (l) mettre en place un système différencié d'adhésion et de partenariat au Cedefop (avec différents niveaux de prix pour les services selon le type d'adhésion).

Responsables: Steve Bainbridge, Isabel Dreyer, Norbert Wollschläger, Bernd Möhlmann, Colin Mc Cullough, Marc Willem

Administration, infrastructure et soutien organisationnel

Contexte

Ce travail est assuré par les services suivants: administration, personnel, finances, questions juridiques, informatique, gestion des contrats et services techniques, qui ont tous pour mission de faciliter la gestion du Centre. Toute l'infrastructure, la maintenance du bâtiment, la sécurité et les services techniques sont couverts, ainsi que le soutien à l'organisation des réunions du Conseil d'administration et du Bureau, à la direction, à la planification, au suivi et à la formation. Les relations administratives et financières avec les services de la Commission et autres institutions européennes représentent également une part importante de ces activités.

Objectif

- (a) Accroître l'efficacité et l'efficacité des opérations administratives du Centre;
- (b) accroître la transparence et la responsabilisation dans les activités et les services;
- (c) assurer la présence des ressources financières et humaines nécessaires dans le cadre des contraintes budgétaires existantes;
- (d) faire des recommandations sur l'amélioration de la gestion interne et de l'impact à l'extérieur.

Activités en 2001

- (a) Introduire un budget basé sur les activités (BBA) et créer les procédures et mécanismes correspondants;
- (b) mettre en place les quelques fonctions de Fibus non encore développées, veiller à la standardisation de l'ensemble du logiciel et assurer l'exploitation optimale de ses capacités pour la gestion financière du Centre;
- (c) gérer nos recettes et financements propres accrus et procéder à des réformes;
- (d) organiser un accès électronique à "Cedefop-plus" pour les membres du Conseil d'administration;
- (e) analyser les résultats de l'évaluation externe et mettre en œuvre les améliorations convenues.

Responsables: Georges Paraskevaïdis, Hélène Hamers, John Young, Lazaros Tossounidis, Spiros Antoniou, Isabelle Thomas-Kollias, Dominique Besson

Annexe I

ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES ET PRIORITÉS À MOYEN TERME 2000-2003

Considérant:

- le règlement portant création du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (règlement n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 - JO L 39 du 13 février 1975) et définissant son objectif, ses tâches et ses services principaux;
- les dispositions correspondantes dans le traité d'Amsterdam, notamment l'exigence de contribuer à une formation de qualité et d'appuyer et de compléter les actions des États membres en matière de politique de formation professionnelle;
- la décision du Conseil établissant la deuxième phase du programme d'action communautaire européen de formation professionnelle "Leonardo da Vinci", notamment les dispositions relatives à la mise en œuvre du programme, ainsi qu'à sa cohérence et à sa complémentarité avec les autres politiques, instruments et actions communautaires pertinents, tels que l'emploi, l'éducation, la recherche, le développement technologique et l'innovation;
- la mise en œuvre de la première série d'orientations politiques et de priorités à moyen terme (1997-2000) du Centre;
- l'Agenda 2000 de la Commission européenne et la priorité accordée au développement de la connaissance et à la modernisation des systèmes d'emploi;
- les activités des partenaires sociaux européens dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels;
- les initiatives politiques communautaires dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels et l'élaboration d'un "agenda" structuré et suivi en liaison avec les présidences;

le Conseil d'administration a pris la décision suivante lors de sa réunion des 23 et 24 novembre 1999 à Thessalonique:

Introduction

1. Ces orientations opérationnelles et ces priorités à moyen terme constituent le cadre des activités du Cedefop pour la période 2000-2003. Elles soutiendront la détermination de la Communauté à promouvoir le développement du niveau de connaissance le plus élevé possible pour son peuple (cf. le dernier considérant dans le préambule du nouveau Traité) et permettront au Cedefop d'apporter son concours à la Commission européenne pour favoriser, au niveau communautaire, la promotion et le développement de la formation et de l'enseignement professionnels. Grâce à elles également, le Cedefop pourra développer davantage son rôle de centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels. Elles présentent les produits et services que le Cedefop fournira à ses partenaires et clients, ainsi que les thèmes prioritaires sur lesquels il concentrera ses activités dans la période à venir.

Rôle du Cedefop

2. Le Cedefop est un fournisseur actif d'informations et une source de référence pour toute information sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels d'une manière générale. Il procède également à des analyses scientifiques et propose des vues d'ensemble sur les résultats de la recherche, les pratiques novatrices ou autres faits nouveaux.
3. Le Cedefop encourage l'apprentissage et la compréhension mutuels des questions clés en examinant les évolutions, en les expliquant et en les interprétant. En facilitant les échanges, la coopération et la synergie entre les différents acteurs, il s'efforce de développer une approche européenne concertée des problèmes liés à la formation professionnelle.

Au service de ses partenaires

4. Grâce à ses produits et services, le Cedefop contribue à une formation de qualité en répondant aux besoins d'un public vaste et divers:
 - (a) la Commission européenne, le Parlement européen et les autres institutions européennes;
 - (b) les États membres;
 - (c) les partenaires sociaux;
 - (d) les autres décideurs politiques, y compris les pouvoirs locaux et régionaux;
 - (e) les chercheurs et les praticiens de la formation et de l'enseignement professionnels.

- (f) les pays associés (Islande et Norvège) et, dès que les accords auront été conclus avec le Cedefop, les pays candidats à l'adhésion à l'UE.

Tâches principales

5. Ces orientations et priorités à moyen terme concordent avec les tâches principales du Cedefop, telles qu'elles ont été définies dans son Règlement fondateur:
 - (a) établir une documentation sélective et une analyse des données;
 - (b) contribuer au développement et à la coordination de la recherche;
 - (c) exploiter et diffuser des informations pertinentes;
 - (d) promouvoir et appuyer une approche concertée des problèmes de formation professionnelle;
 - (e) offrir un forum à toutes les parties intéressées.
6. Le Cedefop développera et exploitera les informations élaborées dans le cadre:
 - (a) des programmes de formation communautaires, notamment le programme Leonardo da Vinci, où il joue un rôle particulier pour la mise en place de certaines mesures;
 - (b) de la stratégie européenne en faveur de l'emploi, avec ses quatre piliers: employabilité, esprit d'entreprise, capacité d'adaptation et égalité des chances, en liaison avec la formation et l'enseignement professionnels;
 - (c) d'autres programmes européens incluant la formation et l'enseignement professionnels, en particulier le cinquième Programme cadre de recherche;
 - (d) d'autres recherches et initiatives menées dans les États membres ou par les partenaires sociaux.

Orientations politiques pour le programme de travail annuel

7. Le programme de travail du Cedefop présentera les activités fondées sur les services qu'il offre et les thèmes prioritaires à moyen terme sur lesquels il se concentrera. Le Cedefop développera un programme de travail annuel (comme l'exige le règlement portant création du Cedefop) dans la perspective de ces priorités à moyen terme, contribuant ainsi au succès de la "programmation continue" qui se met en place dans l'Union européenne. Les programmes mettront l'accent sur le rôle du Cedefop en tant

que centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels.

Services

8. Afin de remplir son rôle de fournisseur actif d'informations et de source de référence, le Cedefop offrira les quatre services suivants:

(a) livrer des informations sur la formation et l'enseignement professionnels

À cette fin, le Cedefop proposera:

- (i) la publication de descriptions des systèmes et des dispositifs en vigueur dans les États membres;
- (ii) des rapports, publiés sur une base régulière, ainsi que des publications périodiques sur les tendances et les évolutions;
- (iii) des analyses de données statistiques sur la formation et l'enseignement professionnels;
- (iv) l'accès à des banques de données par la voie du Village électronique de la formation et du service bibliothèque et documentation du Cedefop.

(b) Promouvoir et interpréter la recherche et la détection de pratiques novatrices

À cette fin, le Cedefop proposera:

- (i) la définition de priorités en vue de stimuler, coordonner et promouvoir la recherche (notamment la recherche comparative et transnationale) et "encadrer" les partenariats transnationaux;
- (ii) une coopération avec des organisations internationales;
- (iii) des rapports présentant une vue d'ensemble ou des analyses scientifiques des résultats de recherches menées dans le cadre de programmes européens et sur des questions incluses dans les thèmes prioritaires du Cedefop;
- (iv) des rapports et des informations sur l'innovation et les bonnes pratiques.

(c) Aider à satisfaire les besoins spécifiques des partenaires du Cedefop

À cette fin, le Cedefop proposera:

- (i) des rapports ou articles sur des questions particulières, préparés sur demande à l'intention de décideurs de haut niveau;
 - (ii) des réponses à des questions particulières posées par les partenaires du Cedefop;
 - (iii) un service de "consultant" dans le contexte du mandat du Cedefop, en vue de fournir des informations, des conseils et des solutions à des problèmes existants;
 - (iv) à la demande des partenaires sociaux, son concours au Dialogue social sur les questions de formation et d'enseignement professionnels.
- (d) Offrir des forums de débat et créer des liens entre les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les chercheurs et les praticiens de la formation**

Il s'agira:

- (i) du programme de visites d'étude, d'"Agora Thessaloniki", du Forum européen sur la transparence des qualifications, ainsi que de conférences et de séminaires ad hoc;
- (ii) de réseaux thématiques et de réseaux de diffusion;
- (iii) des mécanismes de transfert de l'innovation et des bonnes pratiques;
- (iv) d'une coopération électronique interactive grâce au Village électronique de la formation.

Thèmes prioritaires

9. Outre son rôle de fournisseur d'informations sur la formation et l'enseignement professionnels en général, le Cedefop a défini certains thèmes prioritaires qu'il entend explorer plus en profondeur. Le Cedefop axera ses activités de promotion de la recherche et du développement, ainsi que ses forums de débat et d'échange, sur ces thèmes prioritaires, en recherchant au mieux l'intérêt de ses partenaires.
10. Les thèmes prioritaires ont été choisis par le Conseil d'administration à la fois pour consolider et pour développer les travaux menés dans le cadre des priorités à moyen terme au cours de la période 1997-2000. Ils reflètent ce que les partenaires du Cedefop considèrent comme les défis centraux que la formation et l'enseignement professionnels auront à relever dans les années à venir.

Ces thèmes seront détaillés, afin de prendre en compte les changements importants qui surviennent au niveau de l'UE, notamment dans le contexte de la mise en œuvre du programme Leonardo da Vinci II et des politiques adoptées par la Commission et le Parlement européen.

11. Quatre thèmes prioritaires subdivisés en plusieurs points sont énumérés ci-dessous. Pour chacun de ces points, le Cedefop s'efforcera d'assurer un suivi de la situation, d'analyser les informations et de les diffuser.

(a) Promouvoir les compétences et l'éducation et formation tout au long de la vie

- (i) l'acquisition de qualifications et de compétences clés/de base et l'élaboration d'une plate-forme d'apprentissage pour l'intégration et l'affirmation professionnelle;
- (ii) l'élaboration de parcours de formation ouverts, flexibles et interconnectés combinant apprentissage formel et non formel (y compris le rôle des nouvelles technologies dans l'apprentissage ouvert et à distance);
- (iii) les nouvelles méthodes de validation/certification des qualifications et des compétences, y compris celles qui ont été acquises de manière non formelle;
- (iv) l'assistance au développement de partenariats avec et entre les partenaires sociaux, en vue de faciliter l'accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie et d'améliorer la formation qui est proposée, tant aux personnes ayant un emploi qu'à celles qui n'en ont pas;
- (v) l'activation du rôle des établissements de formation et d'enseignement professionnels à tous les niveaux.

(b) Favoriser de nouvelles formes d'apprentissage pour une société en mutation

- (i) la transition de l'école à la vie active et le soutien aux jeunes, y compris la formation en alternance;
- (ii) le rôle de la formation dans la promotion de l'intégration sociale pour les groupes défavorisés et dans la garantie de l'égalité pour les hommes et les femmes;
- (iii) la détection des politiques et des meilleures pratiques visant à accroître le niveau de compétence des travailleurs âgés ou faiblement qualifiés, en vue d'améliorer leurs perspectives d'emploi;
- (iv) l'amélioration de la qualité, du contenu et de la conception de la formation grâce aux nouvelles technologies de l'information et à une formation des formateurs de meilleure qualité.

(c) Soutenir l'emploi et la compétitivité

- (i) les différents moyens de promouvoir l'investissement dans les ressources humaines;

- (ii) les liens entre la formation et la compétitivité, y compris les nouvelles professions et les besoins de formation futurs sur le marché de l'emploi;
- (iii) les politiques de formation des États membres dans la stratégie pour l'emploi, y compris les accords entre les partenaires sociaux au niveau européen, national, régional, sectoriel et au niveau de l'entreprise;
- (iv) le rôle de la formation dans la promotion de l'esprit d'entreprise, de la création d'entreprise, de l'économie sociale, de l'innovation et de l'environnement;
- (v) la promotion de l'adaptabilité des travailleurs et des entreprises sur le marché de l'emploi;
- (vi) le soutien aux petites et moyennes entreprises.

(d) Améliorer la compréhension mutuelle et la transparence en Europe

- (i) les différentes manières d'améliorer la transparence des qualifications professionnelles et de lever les obstacles s'opposant à la reconnaissance des diplômes;
- (ii) l'action en faveur de la mobilité européenne dans la formation et l'enseignement professionnels, en vue de promouvoir l'acquisition de compétences, notamment pour les apprentis et les jeunes;
- (iii) le développement d'une dimension européenne dans l'orientation professionnelle et la préparation des individus au marché européen de l'emploi et à la citoyenneté européenne.

Méthodes de travail

12. Le Directeur est chargé de mettre en œuvre cette décision et présentera des rapports réguliers au Conseil d'administration sur sa mise en œuvre, ainsi que sur toute difficulté pouvant empêcher l'application des dispositions contenues dans cette décision.
13. le Cedefop propose de développer ses méthodes de travail de la manière suivante, en vue de respecter les priorités:
 - (a) passer de projets limités et de durée relativement courte à des projets plus vastes réalisés par des équipes sur une période plus longue;
 - (b) opérer des changements internes dans l'organisation du travail en consultation avec le Comité du personnel;
 - (c) utiliser de manière équilibrée les moyens de diffusion, en vue d'offrir un service optimal aux parties concernées et aux groupes cibles pour satisfaire les demandes d'informations, en exploitant leur potentiel afin, d'une part, de fournir un accès à des informations structurées situées dans différentes banques de données sur la formation et l'enseignement professionnels et, d'autre part, de permettre une communication "virtuelle" interactive;

- (d) prendre de nouvelles initiatives pour améliorer le profil du Cedefop et accroître l'utilisation de ses services et publications;
- (e) préparer en alternance des rapports distincts sur l'évolution de la recherche et l'évolution des politiques menées. Les autres activités du Cedefop contribueront à alimenter ces rapports;
- (f) la Revue européenne deviendra une plate-forme centrale permettant de présenter les résultats des travaux lancés sur l'impulsion du Cedefop et d'obtenir des données scientifiques de représentants de la formation professionnelle, de décideurs politiques, de chercheurs et de praticiens;
- (g) apporter son concours à des analyses de données statistiques et fournir un socle de données en étroite collaboration avec Eurostat;
- (h) soutenir la recherche comparative en formation professionnelle.

Ressources

14. En ce qui concerne les ressources humaines et financières:

- (a) la décision prise par le Conseil d'administration à l'automne 1998 sur la politique du personnel sera mise en œuvre et, sur la base du programme de travail annuel, on élaborera une série de descriptions des tâches individuelles et des ressources allouées par activité;
- (b) sous réserve d'un accord sur les ressources humaines et financières, le Cedefop associera certains pays tiers. Pour les pays d'Europe centrale et orientale, il le fera en coopération avec la Fondation européenne pour la formation.

Évaluation externe

15. Une évaluation externe de la gestion interne du Cedefop et de son impact à l'extérieur sera achevée à la fin de l'année 2001. Cette évaluation se fondera sur les objectifs fixés dans les priorités à moyen terme pour 1997-2000, sur les orientations et les priorités pour 2000-2003, ainsi que sur les programmes de travail annuels. L'évaluation exige une distribution claire des tâches et des indicateurs, et elle sera menée à bien sous les auspices de la Commission européenne, avec la participation de membres du Conseil d'administration.

Thessalonique, le 24 novembre 1999

S. Oliver Lübke
Président du Conseil d'administration

Annexe II

Aperçu budgétaire

CHAPITRE 30 - DEPENSES OPERATIONNELLES

Article/Intitulé
Poste

CHAPITRE 30		
300	Constitution d'une documentation opérationnelle	
3000	Documentation	290000
3001	Informatisation	140000
	Total de l'article 300	430000
301	Diffusion des connaissances	850000
302	Actions pour le développement et la coordination de la recherche	
3020	Frais de réseaux et de réunions	654000
3021	Frais d'interprétation	125000
	Total de l'article 302	779000
303	Frais d'études et de projets pilotes	1040000
304	Frais de traduction	500000
305	Réunions du Conseil d'administration	170000
306	Programme de visites d'échanges de spécialistes de la formation	1018000
	TOTAL DU CHAPITRE 30	4787000

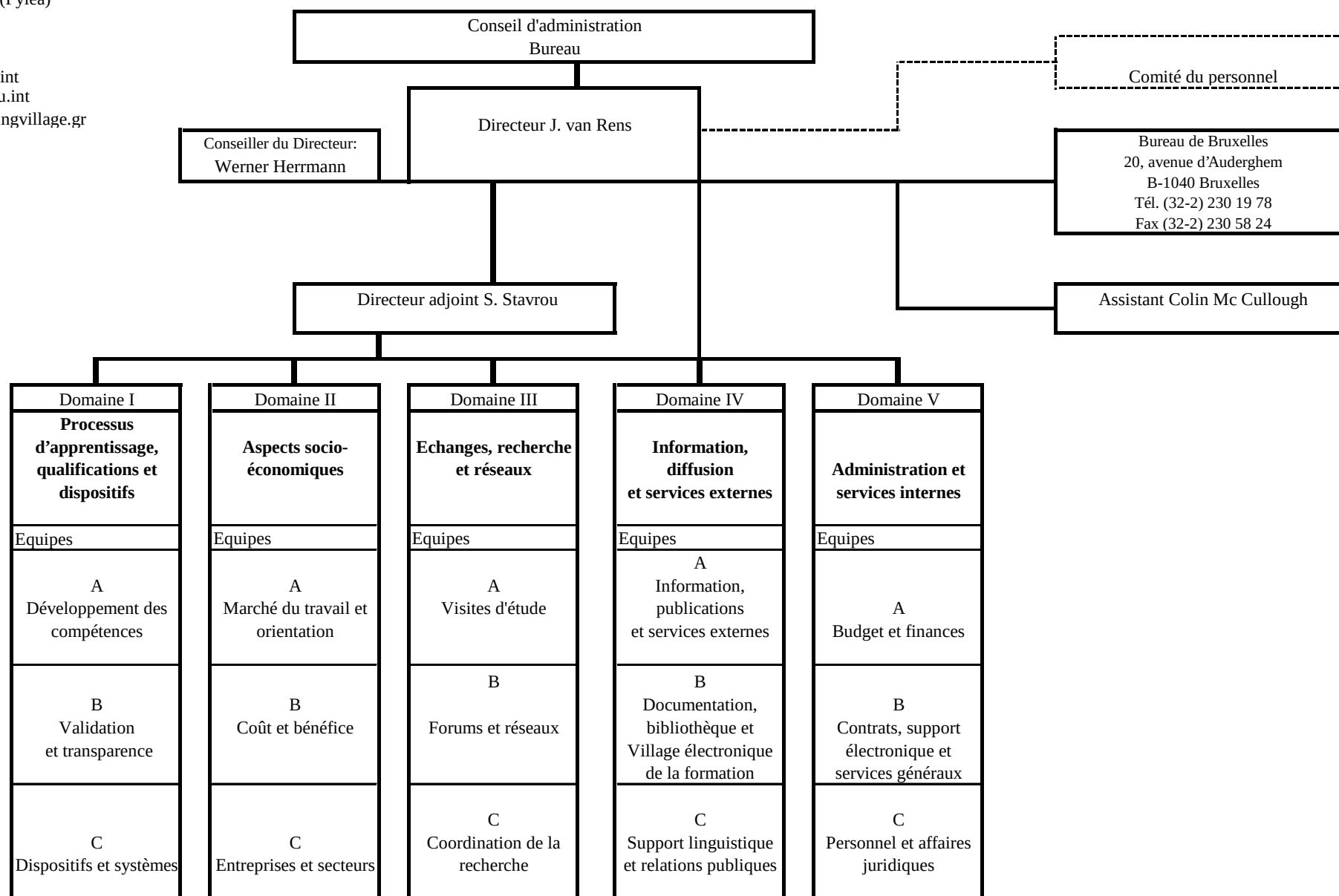
CEDEFOP

Europe 123

GR - 55001 Thessaloniki (Pylea)

Tél. (30-31) 490 111

Fax (30-31) 490 102

E-mail: info@cedefop.eu.intSite web: www.cedefop.eu.intSite interactif: www.trainingvillage.gr**PLAN ORGANISATIONNEL 2001****Annexe III**

Les noms des responsables figurent sous le projet correspondant dans le Programme de travail.

Annexe IV

Coopération avec la Fondation européenne pour la formation (ETF)

L'ETF et le Cedefop poursuivront la coopération qu'ils ont lancée en 1997 avec leur "Mémorandum".

Ci-dessous sont énumérées les activités menées par le Cedefop auxquelles l'ETF est associée. Le type de coopération est également précisé.

1. Informations sur les systèmes de formation et d'enseignement professionnels dans l'UE et dans les États membres de l'EEE

Eurydice, l'ETF et le Cedefop ont mis à jour la publication "Structures des systèmes d'enseignement et de formation". Dans les années à venir, le Cedefop développera un système de comparaison sur les grandes questions de la FEP. Les informations proviennent à cet égard du réseau d'observation mis en place dans les pays candidats à l'adhésion.

2. Chiffres clés sur la formation professionnelle

L'ETF coopérera avec le Cedefop sur différents aspects de l'élaboration de données statistiques, notamment pour la publication des "Chiffres clés".

3. Transparence des qualifications

L'ETF participera au Forum européen sur la transparence des qualifications, mis en place par la Commission européenne et le Cedefop, et contribuera à la mise en œuvre du plan d'action défini.

4. Un partenaire dans le développement de politiques

Le Cedefop continuera de coopérer avec l'ETF, l'OCDE et l'OIT sur les questions relatives au Dialogue social sur la formation et en vue de donner des conseils en matière de politique de la formation aux pays candidats.

5. Appui à la coopération dans la recherche

L'évolution récente dans les pays d'Europe centrale et orientale sera prise en compte en coopération avec l'ETF, et leurs chercheurs auront la possibilité de participer aux travaux du Cedefop. Le second rapport sur la recherche européenne en matière de FEP présente, en collaboration avec l'ETF, un panorama détaillé des infrastructures de recherche et des

thèmes actuels de recherche dans l'ensemble des pays candidats. Le troisième rapport, qui sera préparé en 2001 et publié en 2002, approfondira encore ces questions et les discutera.

6. Le “Village électronique de la formation” du Cedefop (le Village) et EASE*

Les PECO ont accès à nos informations et l'ETF participe à un moteur de recherche international (EASE).

7. Qualifications clés et renouvellement des programmes de formation et d'enseignement professionnels*

Les résultats du programme de travail du Cedefop seront mis à la disposition de l'ETF, qui vise à promouvoir le développement des qualifications clés en Europe centrale et orientale.

8. Validation de l'apprentissage non formel*

L'ETF participera au suivi de nos activités après la parution du rapport de synthèse.

9. Scénarios et stratégies pour la formation et l'enseignement professionnels*

Les États partenaires d'Europe centrale et orientale sont associés au projet avec une aide financière de l'ETF.

10. Visites d'étude*

Les pays candidats auxquels est ouvert le programme Leonardo da Vinci II peuvent participer au programme de visites d'étude, que devrait continuer d'assurer le Cedefop.

11. Réseau “Formation des formateurs”*

Progressivement, les pays candidats seront de plus en plus associés à ce réseau.

* Dans ces activités, la participation de l'ETF revêt un caractère plus passif.

Annexe V

Coopération avec Eurydice

Le Cedefop coopère depuis plus de dix ans avec Eurydice, le réseau d'information sur l'éducation dans la Communauté européenne créé en 1980. Le caractère de moins en moins pertinent du cloisonnement entre l'éducation et la formation professionnelle a mis en évidence la nécessité de renforcer plus avant cette coopération. À cet effet, et afin de soutenir les activités de la Commission européenne, un nouvel instrument a été créé en 2000: le groupe de travail mixte, qui réunit des représentants non seulement d'Eurydice et du Cedefop, mais aussi des unités des directions A et B de la Direction générale "Éducation et culture" responsables respectivement du développement des politiques éducatives et du développement de la politique de la formation professionnelle. Ce groupe de travail s'est déjà réuni à trois reprises et tous les participants ont souligné la nécessité de voir ses activités déboucher sur des résultats tangibles.

Parmi les domaines prioritaires d'action commune pour 2001, on peut notamment citer:

- les efforts visant à garantir une diffusion et une utilisation extensives de la publication commune "Structures des systèmes d'enseignement et de formation initiale dans l'Union européenne", dont la troisième édition est désormais disponible. Il est prévu de produire un CD-ROM et de créer des mécanismes efficaces reposant sur une coopération continue entre les deux réseaux, afin d'assurer la mise à jour permanente des informations contenues dans ce document;
- le suivi de l'initiative "eLearning", notamment du Mémoire sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, approuvé par la Commission européenne en octobre 2000, en particulier grâce à la création d'un système de suivi conjoint efficace pour l'ensemble de l'éducation et de la formation. Ce système de suivi s'appuiera sur les activités déjà menées et permettra d'identifier, de décrire et de diffuser l'information sur les nouvelles stratégies et les bonnes pratiques;
- l'utilisation d'Internet et autres outils électroniques permettant de diffuser les résultats des travaux des deux organisations, par exemple les études, les données statistiques, les descriptions de systèmes, etc., auprès de nombreux groupes cibles. Cette stratégie consistera notamment à rendre disponibles sur Internet les principales bases de données électroniques mises en place séparément au niveau européen par Eurydice et le Cedefop dans leurs domaines respectifs. Les échanges en vue de développer davantage ces bases de données seront intensifiés dans le cadre du projet EASE, notamment afin d'améliorer leur convivialité, par exemple en facilitant les recherches thématiques transnationales;

- une plus ample coopération dans le domaine de la collecte, du stockage et de la diffusion des données documentaires dans un environnement multilingue et multiculturel. Tant le Cedefop qu'Eurydice ont développé des instruments dans ce domaine, tels que thésaurus et glossaires. En 2001, sous réserve des contraintes budgétaires, des efforts spécifiques seront déployés afin d'éliminer de ces instruments toute incohérence pouvant gêner la recherche dans les bases de données disponibles;
- la promotion de la coopération entre les divers partenaires au niveau national. À cet égard, en 2001, lors de la sélection des membres de son réseau d'information documentaire, le Cedefop insistera sur la nécessité d'une coopération étroite entre les membres sélectionnés et les unités nationales du réseau Eurydice, afin d'assurer un flux de contributions intégrées du niveau national vers les activités menées conjointement au niveau de l'UE;
- l'extension des activités conjointes, en vue d'y associer les pays d'Europe centrale et orientale. Le Cedefop, qui élargit ses activités afin d'associer ces pays candidats à l'adhésion, ainsi que Malte, Chypre et, à terme, la Turquie, le fera en s'appuyant sur l'expérience d'Eurydice et de la Fondation européenne pour la formation (voir annexe IV).

Cedefop (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle)

Programme de travail 2001

Cedefop

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2000 – VI, 64 p. – 21,0 x 29,7 cm

ISBN 92-896-0033-0

Gratuit – 4010 FR –

Gratuit - 4010 FR -



Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Europe 123, GR-57001 Thessalonique (Pylea)

Adresse postale:

PO Box 22427, GR-55102 Thessalonique

Tél. (30-31) 490 111 Fax (30-31) 490 020

E-mail: info@cedefop.eu.int

Page d'accueil: www.cedefop.eu.int

Site Web interactif: www.trainingvillage.gr



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg

ISBN 92-896-0033-0



9 789289 600330 >